



CHIMIE

PHARMACIE

PLASTIQUES

CAOUTCHOUC

VERRE

PETROLE

Numéro 59  
juillet 1982

## EMPLOI ET POLITIQUES INDUSTRIELLES

L'emploi est au cœur des priorités de la CFDT. Cette affirmation, nous l'avons plusieurs fois répétée et appliquée. Dans toutes les luttes pour la défense de l'emploi, notre organisation est en première ligne.

Dans le débat et la négociation sur la réduction du temps de travail, la CFDT entend privilégier les créations d'emplois. Elle accepte dans le cadre des négociations une réduction du temps de travail partiellement compensée dans la mesure où il y a en contrepartie, avec possibilités de contrôle, des créations d'emplois.

Pour la CFDT, les problèmes et les conséquences sur l'emploi nécessitent une prise en compte de l'ensemble de la politique industrielle. Le syndicalisme ne peut pas se contenter de gérer les conséquences sociales de choix industriels décidés par d'autres.

Nous revendiquons toute notre place dans la discussion des politiques industrielles. En effet, les travailleurs et leurs organisations sont tout à fait en capacité de dire leur mot et de développer des propositions dans le cadre d'élaboration de politique industrielle ou de modification de structures. Le domaine économique et industriel ne doit pas rester de la seule responsabilité des patrons.

La connaissance économique, les choix économiques sont un élément de l'action syndicale.

Intervenir dans ce domaine, faire des propositions dans l'intérêt des travailleurs, sans nier le contexte national ou international, c'est donner au syndicalisme toute sa place dans l'action pour le changement. C'est permettre au mouvement social de peser et orienter les grands choix économiques. La situation politique nouvelle ouverte en mai 1981 doit permettre la participation des travailleurs et travailleuses pour transformer le travail et la société.

Notre Fédération, la FUC-CFDT, est aujourd'hui confrontée à la réorganisation économique de deux grands secteurs d'activités : l'industrie pétrolière et la chimie.

Ces transformations industrielles ont été décidées par le gouvernement sorti des urnes de mai et juin 81, raison de plus pour la FUC-CFDT d'être exigeante sur la place des organisations syndicales dans la discussion des choix économiques et industriels qui s'opèrent.

La CFDT a demandé à plusieurs reprises des discussions tripartites (pouvoirs publics, organisations syndicales, entreprises) afin que l'ensemble des problèmes soient pris en compte. En effet, les restructurations doivent être engagées en fonction de critères techniques et économiques, mais aussi en fonction des problèmes sociaux qu'elles posent. Pour la CFDT, il n'y a pas deux domaines distincts l'économique et le social. Les deux sont intimement liés. Il ne s'agit pas de déterminer des structures ou des choix industriels en fonction des seuls critères économiques et d'examiner ensuite les conséquences sociales.

Dans l'industrie pétrolière, les décisions des pouvoirs publics n'ont pas tenu compte des avis des organisations syndicales. Les craintes maintes fois exprimées n'ont pas été entendues. Quant à la politique décidée, elle constitue une réponse conjoncturelle.

La CFDT s'est plusieurs fois prononcée pour la planification démocratique : élaborer une politique industrielle à long terme qui tienne compte des aspects économiques et sociaux. Politique élaborée de façon concertée avec les organisations syndicales. Telle est l'exigence de la CFDT pour des politiques économiques adaptées aux besoins du pays et pour l'emploi.

## Industrie du pétrole : des emplois en péril

Le 22 avril 1982, les pouvoirs publics ont annoncé les décisions prises concernant :

- le système des prix des produits pétroliers,
- l'adaptation des capacités de raffinage,
- les mesures sociales,
- les investissements.

Dès le mois de juin 1981, la FUC-CFDT est à plusieurs reprises intervenue auprès du Ministère de l'Énergie pour demander des discussions tripartites (pouvoirs publics, syndicats, sociétés pétrolières) afin de mesurer toutes les conséquences de la nécessaire adaptation de nos capacités de raffinage.

En effet, cette adaptation doit être engagée en fonction de critères techniques ou économiques, mais aussi en fonction des problèmes sociaux qu'elle pose.

De même, la FUC-CFDT a plusieurs fois mis l'accent sur les indispensables investissements dans les procédures de conversion profonde (nécessité de pouvoir traiter le brut de plus en plus lourd jusqu'au fond du baril). Cette question est au cœur de la place du raffinage en France, de sa compétitivité et donc de la sauvegarde des emplois.

Malgré nos demandes répétées, les pouvoirs publics ont refusé ces discussions tripartites.

Plusieurs fois, nous sommes allés au Ministère. On nous a écouté poliment, mais rarement nous avons été entendus.

Les décisions intervenues concernent la fermeture de trois raffineries : BP Dunkerque (400 emplois supprimés), ELF Valenciennes (180 emplois supprimés) SRL Hauconcourt (250 suppressions d'emplois).

## Peser sur l'avenir de la chimie

Le 12 mai 1982, le Conseil des Ministres prend un certain nombre d'orientations visant à réduire le nombre de lieux de décisions dans la partie nationalisée de l'industrie française ; trois pôles sont définis : Rhône-Poulenc dans la chimie fine, ATO-CHLOE et une grande partie de PCUK dans la chimie de base, CDF Chimie dans la chimie de base et la carbochimie. Les engrains actuellement répartis entre cinq sociétés nationalisées devront être regroupés autour de deux sociétés à définir.

La FUC-CFDT aurait souhaité, d'une part que les grands choix sur le devenir de la chimie aient été éclairés avant ces restructurations pour mieux répondre aux défis posés tels que le coût de l'accès aux matières premières, l'avenir des différents sites géographiques de production, les faiblesses de certaines filières plastiques dont les marchés sont en croissance, le risque de disparition des colorants en France, les trop fortes importations d'engrais, la recherche. D'autre part, le pôle constitué autour de CDF Chimie s'avère fragile et ne sera viable que s'il est renforcé.

La campagne sur l'emploi que la fédération a mené depuis 1975 montre, en effet, que les problèmes de fond apparaissent d'avantage au niveau des secteurs industriels entiers et des sites géographiques que dans les frontières étroites des entreprises.

Emplois), non compris les emplois induits et en régie qui alourdissent la note.

D'ailleurs, les sociétés pétrolières utilisent les autorisations de fermetures des unités de raffinage pour soumettre aux CCE des plans de réorganisations qui concernent tout à la fois le raffinage et la distribution.

Aujourd'hui, les sociétés pétrolières procèdent à une vaste restructuration de leurs activités avec les conséquences graves pour l'emploi.

Sur ce point, les engagements des sociétés pétrolières concernant le maintien de l'emploi global dans la région touchée, ou les mutations au sein des groupes, nous interrogent sérieusement. En effet, aucune garantie de formation et de reconversion n'est donnée aux travailleurs concernés. Quant aux mutations au sein des groupes, il s'agit plus de clauses de style que de véritable volonté. Comment traduire autrement les propositions où plusieurs salariés sont en concurrence, ou bien des propositions à l'étranger sans billet de retour.

Ces décisions prises sans concertation réelle avec les organisations syndicales augurent mal de la planification que le gouvernement veut mettre en place.

Pour la CFDT, les orientations économiques, les choix industriels doivent être discutés avec les organisations syndicales.

Pour l'heure, nos militants dans les sociétés pétrolières s'attachent à obtenir le maximum de garanties de reconversion ou de mutation pour les travailleurs qui vont perdre leur emploi.

# DÉFENDRE L'EMPLOI



## La situation dans le verre

En règle générale, les emplois continuent de chuter.

Au niveau industriel, les restructurations continuent également.

I - Les effectifs sont passés de 42 000 en décembre 78, à 35 000 au 1<sup>er</sup> trimestre 82. Les raisons sont nombreuses, mais ce sont principalement l'automatisation et une certaine récession qui en sont la cause (- 4 % en 81 par rapport à 80).

Au niveau industriel :

- abandon par BSN de sa branche verre plat (vente de Boussois à PPG groupe américain),

- récession particulièrement importante dans les secteurs de transformation du verre plat (double vitrage en particulier) où les grosses sociétés (St-Gobain) abandonnent petit à petit ce secteur au profit des petites entreprises qui réalisent également la pose et la vente : miroitiers. C'est ainsi que St-Gobain veut fermer son usine de Châlons,

- seul secteur en expansion : le flaconnage et la globeleterie,

- en ce qui concerne le verre technique, le désengagement de Corning continue : fermeture de l'usine Pyrex en juillet 82 et cela malgré une lutte acharnée des travailleurs de ce secteur. Il faut remarquer que le Ministère de l'Industrie ne nous a pas soutenu dans cette lutte. Cela nous semble particulièrement grave car c'est laisser le marché national ouvert aux étrangers (Schott entre autre) alors que nous avions les moyens de développer cette branche.

- bataille en perspective sur le verre aviation où PPG, le racheteur de Boussois, arrive en force pour concurrencer St-Gobain dans ce domaine.

- récession également dans le secteur isolation, ce qui semble contradictoire avec les politiques d'économie d'énergie.

Nous pensons que la lutte pour la baisse du temps de travail, accord du 1<sup>er</sup> février 82, deuxième étape négociée en automne, devrait permettre de stopper en partie l'hémorragie des emplois. De plus la nationalisation de Saint-Gobain devrait relancer une politique industrielle concertée. Mais ne nous faisons pas d'illusions, seul le rapport de forces pourra y arriver.

### II - Verre à la main

La crise continue. Après le dépôt de bilan de la CFC (Compagnie Française du Cristal), son usine de Portieux est rachetée, les salariés (principalement CGT) participent au directoire de la nouvelle société. DAUM est également en difficulté.

Il est clair pour tout le monde que cette situation vient d'entreprises qui n'ont pas su s'adapter aux nouveaux marchés. Elles subissent de plein fouet la concurrence de Durand Arques et des Pays de l'Est ; A cela s'ajoute des charges sociales très importantes.

Le Ministère de l'industrie mène actuellement une étude sur cette branche car des solutions existent (surtout vis-à-vis de l'exportation).

### III - Miroiterie

De ce côté, le secteur ne connaît pas de grosses difficultés. L'accord signé sur la durée du travail permet une avancée non négligeable. Entreprises à forte durée du travail, à salaires bas, l'accord rameutant les horaires à 39 heures amène un progrès important sur les conditions de vie des travailleurs de ce secteur. Des créations d'emplois devraient suivre.

## Restructuration et emploi dans la T.M.P.

Le pétrole et la Chimie se restructurent, or ils sont les grands fournisseurs des matières plastiques. Ceux-ci vont donc subir les contrecoups de la volonté de rentabilisation des producteurs. Quels choix les transformateurs auront-ils bientôt pour s'approvisionner ? La concurrence jouera-t-elle encore en produit français, ou leur faudra-t-il accepter les impératifs de quantité et de prix imposés par quelques rares fournisseurs ? A moins que pour échapper à une situation aussi étroite, il ne soient amenés à se fournir d'abord à l'étranger ?

C'est une situation inconfortable que celle des transformateurs. Car ils subissent également les aléas de leurs clients : les industries de l'emballage, du bâtiment et travaux publics, de l'automobile etc.

Ainsi coincés, les transformateurs ont cependant un réel avenir : leurs produits sont irremplaçables. A condition qu'ils sachent perfectionner les performances de leurs produits et les modes de production.

Cette gageure, dans une conjoncture économique difficile, les entreprises de la TMP ne la réussiront pas sans les salariés. Il sera temps qu'elles s'en rendent compte et qu'elles mènent une **politique sociale** beaucoup plus audacieuse : qu'il s'agisse des salaires anormalement bas - ou de la **formation professionnelle**, qui devrait être très large, pour faciliter à toutes les catégories de personnels leur reconversion à de nouvelles technologies.

Les transformateurs des matières plastiques sauront-ils payer ce prix pour mériter leur avenir ?

## EN BREF

### 39<sup>e</sup> congrès de la CFDT

A Metz, du 25 au 29 mai 1982, la CFDT a réuni son congrès. 1 800 délégués étaient présents.

Ces assises se tenaient dans une situation politique nouvelle. La gauche est au pouvoir. Il est possible aujourd'hui de changer la société et le travail, dans la mesure où les travailleurs et travailleuses participent majoritairement à l'action pour le changement.

Des convergences entre notre action syndicale et l'action gouvernementale pour agir dans le changement sont possibles. Mais ces convergences seront d'autant plus possibles qu'elles se réaliseront en fonction de nos propres objectifs et de notre conception de la réussite du changement.

Cette position majoritaire du congrès est indissociable de la volonté largement partagée d'une CFDT indépendante du pouvoir politique et des partis politiques. Nécessité aussi impérieuse qu'auparavant.

Le congrès de Metz est dans la suite et la confirmation des orientations décidées à Brest.

Une CFDT enracinée au plus près des réalités, faisant de l'action syndicale le moteur du changement.

Une CFDT réaliste mais ambitieuse : connaître et comprendre les résistances, partir des réalités vécues par les travailleurs et travailleuses et avancer ensemble pour changer durablement le travail et la société.

Construire tous les jours, dans l'action le socialisme autogestionnaire que nous voulons, entamer concrètement et durablement la transformation de notre société.

Pour l'efficacité de notre action, la CFDT agira pour construire une mobilisation unitaire des travailleurs sans exclusive. L'unité d'action avec les autres organisations syndicales est nécessaire. Elle est possible, si elles sont décidées à agir ensemble.

Un congrès décisif qui confirme, si besoin était, le rôle et la place de la CFDT dans l'action pour le changement.

Une CFDT forte de ses militants et militantes plus nombreuses aujourd'hui à prendre des responsabilités. Une CFDT qui a dit oui à la mixité.

Une CFDT réaliste et ambitieuse qui a précisé son projet de transformation de la société.

### Vie de la branche :

#### T.M.P.

La Commission T.M.P. s'est réunie en mai pour faire le point et déterminer ses priorités dans les mois à venir. Pour les salaires garantis par la Convention Collective, la Chambre Patronale propose enfin un système d'**augmentation différenciée**, plus rapide pour le début de la grille. Mais en même temps, elle veut passer à un système de garantie annuelle et non plus mensuelle. Des discussions sont en cours. D'autre part, l'action continue dans les sections et doit s'amplifier pour une **meilleure connaissance des produits manipulés**. Enfin, la commission s'intègre maintenant dans le travail mis en route par la branche Chimie, afin d'améliorer notre connaissance de la **situation économique** des sous-secteurs (P.V.C. et tubes et tuyaux - polyoléfines - matériaux d'isolation et polyuréthane etc.).

Un travail de plus grande envergure sera lancé dans l'ensemble des sections de la branche, à partir d'une fiche à remplir. Celle-ci est en cours d'expérimentation dans les sections représentées dans la branche. Un nouveau point sera fait à la rencontre des sections T.M.P. de septembre.

### Labo-Photo :

#### Licenciement à Est-Color

Le labo Est-color (350 personnes) était jusqu'à ces derniers mois une entreprise en pleine expansion, ça allait si bien, que le patron fut pris de la folie des grandeurs : création d'une holding, création de 3 entreprises nouvelles en 1 an, locaux luxueux, etc. L'équipe syndicale a toujours dénoncé cette gestion désastreuse, mais rien n'y fit. Tant et si bien qu'à la fin 81 il y avait 1,5 milliard ancien de découvert bancaire. Le patron, au bras long, mais bien raccourci depuis le 10 mai, ne put empêcher la reprise de l'entreprise par les banques et de s'en aller. Depuis, le nouveau PDG veut tout réformer et pour commencer, pratique 25 licenciements. Un bon début pour redémarrer une entreprise sauvée, mais dont la gestion fut désastreuse ! Vendredi 23 avril, les travailleurs repliquèrent par 1 heure d'arrêt suivie à pratiquement 100 %. Ils sont bien décidés à ne pas se laisser faire !

### Le Groupe

#### du Plan N° 5 :

#### La Chimie

Dans le cadre de la préparation du 9<sup>e</sup> Plan français, dix groupes de Stratégie Industrielle ont été mis en place, soit sur des problèmes intéressants toute l'industrie tels que l'automatisation et ses conséquences sur l'emploi, soit sur des secteurs d'activité donnés. L'un de ces Groupes concerne la Chimie.

Ces groupes sont fondés sur le tripartisme : 8 pour les organisations syndicales, 8 pour les responsables d'entreprise. Ils sont chargés de porter un diagnostic et de faire un certain nombre de propositions qui seront reprises dans le 9<sup>e</sup> Plan.

Leurs travaux pourront s'étendre pendant la durée du Plan intérimaire. C'est-à-dire de maintenant jusqu'au dernier trimestre 1983.

La FUC-CFDT qui a milité pour la mise en place d'un groupe de cette nature dans la Chimie dispose de deux représentants.

### La situation chez

#### Corning-France

Les 20 militants CGT sont réintégrés par décision de l'inspecteur du travail (voir information dans « Bref-Chimie n° 104 du 16.4.82), 12 parce qu'ils n'ont pas participé activement aux faits, 8 « pour ne pas aggraver le climat qui règne à Bagnoux ».

C'est une première victoire contre la répression. Mais reste les 2 travailleurs non protégés et qui, eux, restent dehors. Des collectes ont lieu pour leur venir en aide, plus arrêts de travail. Nous exigeons leur réintégration. Nous avons toujours refusé la règle des « 2 poids, 2 mesures », dans ce cas encore plus que dans d'autres. L'épreuve de force Travailleurs-Corning France est engagée, tout doit être fait pour que les travailleurs l'emportent !

